

QUESTIONNAIRE
RC SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES

(ARTICLE L 215-2 DU CODE DES ASSURANCES)

REPLIR IMPERATIVEMENT TOUS LES DOCUMENTS AU STYLO NOIR

SOCIETE A SOLLICITER : _____
DECLARATION CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR :

NOM DU SYNDIC : _____

ADRESSE : _____

NOM DU SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES : _____

ADRESSE : _____

SYNDIC BENEVOLE **SYNDIC PROFESSIONNEL**

N° TEL : _____ **ADRESSE MAIL :** _____

ASSURANCE

LA COPRO A T-ELLE DEJA ETE ASSUREE ? _____ **SI OUI :**

NOM DE LA COMPAGNIE _____

MONTANT DE LA PRIME _____ **POUR QUELLE GARANTIE** _____

A T ELLE DEJA ETE SINISTREE AU COURS DES 36 DERNIERS MOIS ? _____ **SI OUI :**

COMBIEN DE FOIS _____

POUR QUELS EVENEMENTS _____

POUR QUEL MONTANT _____

LE CONTRAT DE LA COPROPRIETE A-T-IL ETE RESILIE PAR LE PRECEDENT ASSUREUR

OUI **NON** **A QUELLE DATE :** _____

SI OUI : MOTIF : _____

RÉSILIATION SUITE À IMPAYÉ

IMPAYÉ RÉGULARISÉ

AUTRES MOTIFS

JOINDRE LE DERNIER AVIS D'ECHEANCE

RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMEUBLE :

ADRESSE DE L'IMMEUBLE _____

DATE DE CONSTRUCTION : ____ / ____ / ____

BÂTIMENT CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE OUI NON

NOMBRE DE NIVEAUX : _____

NOMBRE DE BATIMENTS : _____

NOMBRE DE LOTS A USAGE DE LOGEMENTS DANS LA COPRO : _____

NOMBRE DE LOTS A USAGE DE BUREAUX DANS LA COPRO : _____

NOMBRE DE LOTS A USAGE DE COMMERCES DANS LA COPRO : _____

NOMBRE TOTAL DE LOTS (Y COMPRIS LES CAVES, PLACES DE PARKING...) : _____

SURFACE AU SOL DU OU DES BATIMENTS MULTIPLIÉE PAR LE NOMBRE DE NIVEAUX (REZ-DE-CHAUSSÉE+ ÉTAGES + SOUS SOL) : _____

(Vérification possible sur le site du cadastre : www.cadastre.gouv.fr avec outil de mesure disponible)

LE BUDGET PRÉVISIONNEL MOYEN DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES EST-IL, SUR UNE PÉRIODE DE TROIS EXERCICES CONSÉCUTIFS, INFÉRIEUR À 15 000 € ? OUI NON

NATURE DE LA CONSTRUCTION :

STRUCTURE INCOMBUSTIBLE (BETON, PIERRE, ...) STRUCTURE COMBUSTIBLE (BOIS, MATIERES PLASTIQUES, MATERIAUX ORGANIQUES, ...) AUTRES (À PRÉCISER) : _____

USAGE :

LE CAS ÉCHÉANT, NATURE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET/OU COMMERCIALES :

SURFACE DES LOCAUX PROFESSIONNELS : _____

ENVIRONNEMENT (CENTRE COMMERCIAL, STATION SERVICE...) _____

Y A-T-IL DES LOTS INOCCUPES ? OUI SI OUI _____ % NON

S'AGIT IL D UNE COPROPRIETE DE TYPE RESIDENCE SERVICE ? OUI NON

SI OUI PRÉCISER LES SERVICES FOURNIS AUX OCCUPANTS (CUISSINE, SALLES A MANGER COMMUNES, ...) _____

ASCENSEUR : OUI NON - NOMBRE D'ASCENSEURS : _____

EST-IL AUX NORMES EN VIGUEUR ? OUI NON

PARKING : OUI NON

EXTERIEUR SOUTERRAIN OUVERT SOUTERRAIN FERME BOX

DE QUAND DATE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DANS LES PARKINGS :

____ / ____ / ____

Y A-T-IL DES BALCONS ?? OUI NON **Y A-T-IL DES TERRASSES ?** OUI NON

Y A-T-IL DES ESPACES VERTS / JARDIN ? OUI NON

SI OUI Y A-T-IL DES INSTALLATIONS OU ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS, DE JEUX OU DE SPORT ?

OUI, PRÉCISER PISCINE PLANS D'EAU, BASSINS AUTRE

NON

Y A-T-IL UN GARDIEN ? : OUI NON

Y A-T-IL UN DIGICODE OU INTERPHONE ? : OUI NON

EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE COLLECTIF : GAZ FUEL ELECTRIQUE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES OU EOLIENNE OUI NON

PUISSANCE DE L'INSTALLATION : _____ Kw,

HAUTEUR DE L'ÉOLIENNE : _____

TYPE DE REVETEMENTS AU SOL DANS LES PARTIES COMMUNES :

MARBRE CARRELAGE MOQUETTE PARQUETS

Y'A-T-IL UNE CHEMINEE EXTERIEURE SUR LE TOIT ? OUI NON

NATURE DE LA TOITURE :

TUILES ARDOISES ZINC TOITURE TERRASSE AUTRES (À PRÉCISER) : _____

CAVES : OUI NON

NOMBRE DE SOUS-SOLS : _____

DE QUAND DATE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

DANS LES CAVES : ____/____/____,

DANS LES PARTIES COMMUNES : ____/____/____

L'IMMEUBLE FAIT-IL L'OJBET D'UN ARRETE DE MISE EN SÉCURITÉ OUI NON
DATE : _____

JOINDRE L'ARRETE DE MISE EN SECURITÉ ET UNE PHOTO RECENTE DE L'IMMEUBLE

ENTRETIEN DE LA COPROPRIETE

Y A-T-IL UN CONTRAT D ENTRETIEN :

- POUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES OUI NON
- POUR LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE OUI NON
- POUR LA PLOMBERIE OUI NON
- POUR LES TOITURES (ETANCHEITE, ...) ET/OU OUI NON
- POUR LES EQUIPEMENTS CONTRE L'INCENDIE (EXTINCTEURS, DÉSENFUMAGE, PORTES COUPE-FEU ...)

LES CONTROLES REGLEMENTAIRES ONT-ILS ETE REALISES (PLOMB, AMIANTE, ...) ? OUI NON NON CONCERNÉ

LA COPRO EST-ELLE AUX NORMES EN VIGUEUR ? OUI NON

Y A-T-IL DES LOCAUX ANNEXES (RÉSERVES DE MATÉRIEL, ...) OU DES MATÉRIELS SPÉCIFIQUES UTILISÉS POUR L'ENTRETIEN DE LA COPROPRITÉ (TONDEUSES AUTOTRACTÉES, MINI-TRACTEURS, ...) ?

OUI NON

ADRESSER AU BCT LE REGLEMENT DE COPROPRIETE

NB : L'assuré doit fournir des informations exactes dans sa déclaration ; une fausse déclaration peut entraîner la nullité du contrat d'assurance (Article L 113-8 du code des assurances)

PARIS, LE (DATE) _____ SIGNATURE :